

Pour l'augmentation des salaires et des retraites

La crise de la Covid-19 que nous traversons depuis mars 2020 a mis en lumière les salaires insuffisants dans la Fonction Publique. Nos métiers sont à majorité féminins que ce soit dans les établissements de santé sociaux et médico-sociaux ainsi que dans les services territoriaux comme les crèches, les écoles maternelles et élémentaires ou les services de voirie, et plus généralement dans tous les secteurs. Le nombre de familles monoparentales augmente, ainsi que la paupérisation des familles.

Plus de 50% des agents de ces 2 versants de la Fonction Publique relèvent de la catégorie C. Leur traitement n'est plus en adéquation avec le niveau de leurs qualifications et ne leur permet plus une vie décente. Ces faibles salaires impactent automatiquement le niveau de leurs pensions de retraite.

Force Ouvrière réclame une négociation salariale pour la Fonction Publique. En effet, avec le blocage de la valeur du point d'indice depuis 2010, le pouvoir d'achat des fonctionnaires a baissé de 20%, qu'ils soient actifs ou retraités.

FO revendique des augmentations identiques pour les salariés et les retraités !

Prenons l'exemple du protocole d'accord dit « Ségur de la santé ». Il a été signé par Force Ouvrière durant l'été 2020, et s'applique à 1 million d'agents des établissements sanitaires et aux EHPAD. Il octroie aux agents 49 points d'indice, soit 183 € net par mois, (2196 €/an). Cette augmentation est prise en compte pour le calcul de la retraite.

Force Ouvrière exige que les retraités bénéficient de la prise en compte de ces mesures. Le but de notre revendication est donc de permettre une évolution des pensions au même rythme que les salaires des actifs.

Pour rappel, cela s'appelle la péréquation des retraites sur les salaires qui a été supprimée en 2003 pour être remplacée par une revalorisation des retraites sur l'indice du prix hors tabac.

Tous les retraités doivent être augmentés au même moment que les actifs. Dans le cas contraire nous ne pouvons et pourrions que constater leur appauvrissement.

Nous exigeons des salaires et des retraites à la hauteur de l'engagement et des responsabilités des 3 500 000 agents de la fonction publique territoriale et hospitalière, actifs et retraités.

**Avec FO, revendiquons
L'augmentation
des salaires
L'augmentation
des retraites**

Du 1^{er} au 15 mars

**EN PARTAGEANT NOTRE AMBITION
ET EN VOTANT FORCE OUVRIERE,
NOUS SATISFERONS NOS REVENDICATIONS !**

